
**Conseil Municipal - Comité de Gestion de la Pépinière d'Entreprises
3, rue Violet - Désignation d'un nouveau représentant de la Ville
de Besançon**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par souci de cohérence, il a été décidé de confier au Service Développement Economique le suivi de la Pépinière d'Entreprises 3, rue Violet assuré jusqu'à présent par le Service Animation-Formation-Prévention.

Par conséquent, il convient de désigner M. ANTONY en remplacement de M. JEANNIARD pour siéger au Comité de Gestion de cette structure.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.